



UD FO 52

Le 23 septembre 2010 tapons encore plus fort pour exiger le retrait du plan gouvernemental sur les retraites

Grâce aux syndicats, certains gouvernements ont pris des mesures progressistes :

1900 : Abaissement de la durée de travail journalière à 10 heures au lieu de 12.

1919 : Abaissement de la durée hebdomadaire de travail à 48 heures et journalière à 8 heures.

1936 : Passage aux 40 heures et obtention des premiers congés payés (2 semaines).

1982 : Passage aux 39 heures et 5^{ème} semaine de congés payés.

Mars 1982 : Passage de l'âge légal de départ à la retraite de 65 à 60 ans.

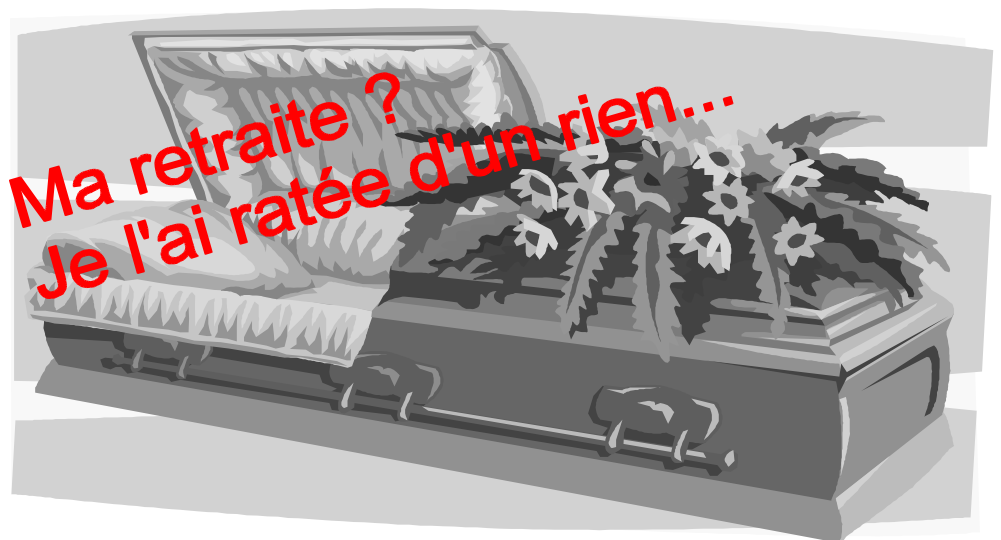
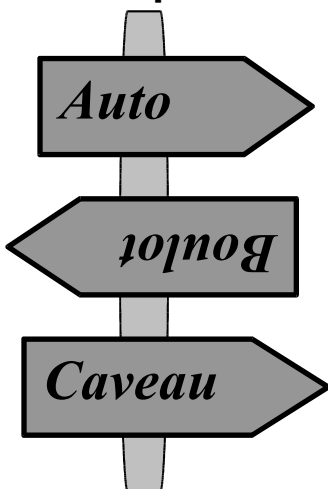
Conséquences : L'espérance de vie a augmenté. Les salariés vivent mieux, plus longtemps et profitent de leur retraite en meilleure santé.

Mais, d'autres ont une vision bien différente de la chose :

2010 : Allongement de la durée de cotisation et passage de 60 à 62 ans pour l'âge légal de départ à la retraite.

Et, vraisemblablement, ce n'est qu'un début...

Conséquences :



**Tous dans la rue
le 23 septembre 2010
pour exiger
le retrait du projet de loi**

**Chaumont
à 17 h 00 devant la Mairie
Saint-Dizier
à 17 h 30 devant la salle Aragon**

Renseignements supplémentaires au 03.25.03.09.51